## <u>ORDRE DU JOUR</u> ASSEMBLÉE DU 18 AOÛT 2022

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2022
- 3. Loisirs
  - a) Rapport de la Directrice du service des loisirs
  - b) Embauche camp de jour : accompagnateur et aide-moniteur
- 4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Démission de l'employé 06-0907
  - c) Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur : Demande offre de service complète en vue d'une délégation du service de Sécurité incendies
- 5. Urbanisme
  - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
  - b) Demande d'autorisation de passage: Défi JE BOUGE
- 6. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Inspection des conduites d'égout sanitaire Diagnostic préliminaire avec caméra à téléobjectif
  - c) Achat arbres
  - d) Mise à niveau de l'usine d'épuration : octroi de contrat
  - e) Mise à niveau de l'usine d'épuration : Offre de service surveillance
  - f) Programme d'aide à la voirie locale volet soutien : demande d'aide financière au programme PAVL Volet Soutien pour les rues Saint-Martin/Saint-Henri/Poupart
  - g) Assistance pour demande d'aide financière et préparation des plans et devis pour la réfection des rues Poupart, Saint-Martin et Saint-Henri : Mandat Tetratech
- 7. Comptes à payer (Municipalité)
  - a) Comptes à payer pour le mois d'août 2022
  - b) Comptes payés durant le mois de juillet 2022

- 8. Comptes à payer (Factures)
  - a) Mise à niveau de l'usine d'épuration : Règlement d'emprunt #445 (191.99\$)
  - b) Excavation R.Fortier & Fils inc. (9 334.39\$)
  - c) Les Jeux 1000 Pattes inc. (10 612.19\$)
  - d) Programme TECQ 2019-2023: Règlement d'emprunt #440 (366 397.01\$)
- 9. Bacs de récupération : remplacement des couvercles
- 10. Politique de reconnaissance des employés municipaux
- 11. Autorisation destruction de documents
- 12. Fête des récoltes 2022 : Utilisation terrains municipaux
- 13. Varia
- 14. Public: Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée